



COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Rapport annuel
1^{er} avril 2014 – 31 mars 2015

Adresse : 151, rue Bloor Ouest,
9^e étage
Toronto (Ontario)
M5S 1S4

Téléphone : 416-327-8512
Sans frais : 1-866-282-2179
ATS : 416-326-7889
ATS sans frais : 1-877-301-0889
Télécopieur : 416-327-8524



**Physician Payment Review
Board**

151 Bloor Street West, 9th floor
Toronto, Ontario M5S 1S4
Telephone 416-327-8512
Toll free 1-866-282-2179
TTY 416-326-7TTY (889)
TTY Toll free 1-877-301-0TTY (889)
Facsimile 416-327-8524

**Commission de révision des
paiements effectués aux médecins**

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1S4
Téléphone 416-327-8512
Sans frais 1-866-282-2179
ATS 416-326-7889
ATS sans frais 1-877-301-0889
Télécopieur 416-327-8524

Le 30 juin 2015

L'honorable D^r Eric Hoskins
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Bureau du ministre
Édifice Hepburn, 10^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

OBJET : Commission de révision des paiements effectués aux médecins

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM), j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'exercice 2014-2015.

La CRPEM demeure engagée à l'égard des initiatives décrites dans le présent plan et elle a à cœur d'assurer l'excellence et la transparence des services fournis à la population de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Ross Male, M.D., M.Sc., CCMF, FCMF
Président,
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

c.c. Sara van der Vliet

Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé, et
registrature de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
MANDAT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS.....	7
ÉNONCÉ DE MISSION.....	7
RÉALISATIONS DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS...	8
Gestion de cas	8
Perfectionnement des membres.....	8
Séances d'information à l'intention des intéressés	8
Gouvernance	9
RENDEMENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS...	10
Rendement opérationnel	10
Rendement financier	11
MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS AU 31 MARS 2015	12
PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2015	14



Physician Payment Review Board

151 Bloor Street West, 9th floor
Toronto, Ontario M5S 1S4
Telephone 416-327-8512
Toll free 1-866-282-2179
TTY 416-326-7TTY (889)
TTY Toll free 1-877-301-0TTY (889)
Facsimile 416-327-8524

Commission de révision des paiements effectués aux médecins

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1S4
Téléphone 416-327-8512
Sans frais 1-866-282-2179
ATS 416-326-7889
ATS sans frais 1-877-301-0889
Télécopieur 416-327-8524

D^r Ross Male

Président, Commission de révision des paiements effectués aux médecins

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage

Toronto (Ontario) M5S 1S4

Le 30 mai 2015

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel au nom du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »). Ce dernier continue de fournir à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM, ou « Commission ») des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires, des finances et de la gestion des cas. Il continue également d'offrir des services de soutien semblables à d'autres tribunaux décisionnels et il assure des fonctions de traitement des paiements pour d'autres services de santé.

Bien qu'il n'y ait eu aucune audience ni motion au cours du dernier exercice, les conférences téléphoniques préparatoires aux audiences continuent d'avoir lieu à l'étape de la réception, donnant ainsi aux facilitateurs de la CRPEM l'occasion d'informer les parties sur la compétence de la Commission en plus de jouer un rôle de médiateurs en discutant des enjeux concernés dans chaque cause individuelle. Les communications et la distribution des documents aux facilitateurs de la CRPEM sont toujours transmises par voie électronique, et un nombre croissant de parties aux causes soumises à la CRPEM correspondent par voie électronique avec la Commission, à l'appui de l'engagement de la CRPEM envers l'écologisation et l'efficacité des opérations.

Le site Web public, créé en 2012 pour fournir aux citoyens des informations clés sur la CRPEM, son mandat, ses procédures et sa structure de gouvernance, demeure un outil précieux pour le public et les parties, en plus de fournir des liens vers des sites Web pertinents afin que les médecins puissent effectuer en examen indépendant du domaine de compétence de la CRPEM ou passer en revue les résultats des audiences de la Commission.

Les fonds versés à la CRPEM continuent d'être acheminés au Secrétariat par l'intermédiaire de la Direction des services de santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Comme par les années passées, toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent à certains organismes secondés par le Secrétariat. Les dépenses, comme les salaires et les coûts des installations, ne figurent pas dans les données financières de la page 10. Il serait arbitraire de déterminer la part des coûts qui devrait être attribuée à un organisme en particulier, car beaucoup de ressources sont partagées avec le secrétariat d'autres tribunaux décisionnels.

Cependant, ces coûts sont inclus dans le cycle de planification financière du Secrétariat et ils sont présentés au Ministère. Le Secrétariat continue de travailler en collaboration avec la CRPEM et avec ses membres en vue d'exercer un contrôle rigoureux visant à assurer un contrôle responsable des dépenses, tout en facilitant l'accès à la justice. J'espère que ces renseignements vous seront utiles. Je me réjouis de poursuivre ma mission à titre de responsable des services de soutien à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Sara van der Vliet

Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé, et
registreure de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) depuis le 6 octobre 2014, j'ai le plaisir de rendre compte des activités et des réalisations de la CRPEM pour l'exercice 2014-2015. L'engagement des membres de la CRPEM, conjointement avec les contributions continues du personnel du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »), a permis à cette Commission de mieux établir son rôle, ses processus et son profil dans les communautés des soins de santé et de la justice administrative.

La CRPEM a pour mandat de tenir des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario au sujet des paiements. Son rôle n'est pas de revendiquer des modifications au modèle de facturation des médecins en Ontario, mais plutôt de trancher les appels déposés devant elle conformément à la *Loi sur l'assurance-santé*.

Bien que la CRPEM ait reçu des appels des médecins depuis le moment de sa création en 2010, aucune audience n'a eu lieu au cours du dernier exercice puisque toutes les causes entreprises au cours de l'exercice 2014-2015 continuent de faire l'objet d'un examen en préparation de l'audience, à la demande ou avec le consentement des parties. La CRPEM prévoit une augmentation des audiences relatives à des appels et des motions au cours du prochain exercice en raison de l'état actuel des causes actives portées devant la Commission. Un grand nombre des demandes d'appel reçues au cours de l'exercice 2014-2015 ont été résolues entre les parties par retrait ou par règlement avant une audience. Un petit nombre de dossiers ont également été clos en raison du manque de compétence de la Commission pour trancher la question en litige. Nous considérons la capacité de la Commission de résoudre un nombre si important d'appels, relativement au nombre total qu'elle reçoit comme étant indicative d'un système de paiement complet qui correspond aux recommandations de l'honorable Peter Cory et qui vise à éduquer plutôt qu'à contredire.

Conformément à l'engagement de la CRPEM de juger les causes avec équité, ouverture et transparence, la décision et les motifs de la cause entendue par la Commission sont rendus publics sur le site Web de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII). CanLII est un organisme sans but lucratif géré par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada ayant pour objet d'offrir un accès gratuit sur Internet aux lois, aux règlements et aux décisions des tribunaux canadiens. La CRPEM a également accru la sensibilisation aux secteurs des soins de santé et de la justice administrative grâce à son site Web public, lequel ne contient pas seulement des renseignements sur le rôle et le mandat de la CRPEM, mais aussi sur les documents exigés en vertu de la *Loi de 2009 sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux*.

Je suis heureux de travailler avec des collègues et des employés qui s'efforcent de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne dans le secteur important que sont les soins de santé. J'envisage avec enthousiasme l'année à venir et l'augmentation du nombre de demandes prévue pour cette période, au cours de laquelle la CRPEM continuera de s'établir comme étant une partie importante d'un cadre responsable et transparent de vérification des honoraires des médecins en Ontario.



Ross Male, M.D., M.Sc., CCMF, FCMF
Président,
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

MANDAT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

La CRPEM est un organisme décisionnel autonome créé aux termes de l'article 5.1 de la *Loi sur l'assurance-santé*. Elle exerce ses pouvoirs et ses responsabilités conformément à la *Loi sur l'assurance-santé* et à l'annexe 1 de cette loi, ainsi qu'en vertu de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, L.R.O. 1990 et du pouvoir que lui confère la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*, L.R.O. 2006.

La CRPEM tient des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements. Lorsqu'il n'est pas possible de régler un différend concernant la facturation entre un médecin et le directeur général au moyen d'un programme de formation et d'une autre aide, la CRPEM offre un processus d'appel indépendant, dans le cadre duquel ni le ministère ni le ministre de la Santé et des Soins de longue durée n'interviennent.

ÉNONCÉ DE MISSION

La CRPEM se fait un devoir de fournir à la population des services de la plus haute qualité possible et d'être un précieux partenaire pour la prestation des soins de santé en Ontario.

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Au cours de l'exercice 2014-2015, la CRPEM a continué de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne. Conformément à son mandat et aux pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'assurance-santé*, les réalisations suivantes ont été concrétisées :

Gestion de cas

- La majorité des appels reçus par la CRPEM continuent d'être résolus avant de procéder à une audience, ce qui soutient les attributs de forum d'éducation et de discussion des conférences préparatoires à l'audience.
- En ce qui concerne les 53 causes reçues au cours de l'année sur laquelle porte le rapport, plus de la moitié d'entre elles ont été résolues avant l'audience et le reste continue de profiter des discussions ouvertes et de la médiation qu'offre la conférence préparatoire à l'audience.
- En ce qui concerne les 53 nouvelles demandes d'appel reçues cette année, la plupart sont le fruit de demandes multiples effectuées par un seul médecin pour des services offerts à de nombreux patients. Dans certains cas, le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario a rendu un grand nombre de décisions relativement à chaque patient, mais qui pouvaient cependant n'être liées qu'à une seule demande (p. ex. un nouveau code d'honoraires). Dans de tels cas, un médecin peut présenter de multiples demandes d'appel qui, essentiellement, se rapportent à un seul enjeu.

Perfectionnement des membres

- Le processus de renomination des membres dont les nominations par décret expiraient le 27 avril 2015 a été mis en œuvre au début de la nouvelle année civile et achevé à la fin d'avril.
- Le 6 octobre 2014, la CRPEM a tenu sa réunion annuelle, au cours de laquelle les membres ont élu un nouveau président ainsi qu'un nouveau comité de direction; en outre, ils ont approuvé le mandat de la gouvernance de la Commission. De plus, les membres ont reçu une mise à jour administrative concernant les activités pertinentes de la Commission, ainsi que le contenu relatif à l'éducation permanente.
- La première réunion du comité de direction a eu lieu par téléconférence le 18 novembre 2014; en outre, le président de la CRPEM, trois vice-présidents et cinq autres membres du comité y ont participé. Les membres du comité de direction, qui comprend un nombre égal de médecins membres et de membres du public, ont été élus par leurs pairs. Le rôle du comité de direction consiste à aider le président à planifier de nouvelles initiatives et à les promouvoir auprès des autres membres, ainsi qu'à traiter les questions urgentes au nom du président et à effectuer des recommandations ou une analyse concernant les questions soumises à la Commission à la demande de celle-ci ou du président.

Séances d'information à l'intention des intéressés

- En juillet 2012, la CRPEM a établi et rendu public un site Web, www.pprb.on.ca, qui comprend des informations concernant son mandat et ses processus, des liens vers les lois pertinentes et un accès aux documents de responsabilisation et à ceux de la gouvernance de la Commission.

- Le 1^{er} janvier 2015, les nouvelles Règles de pratique et de procédure ont été publiées sur le site Web de la CRPEM. Les Règles de pratique et de procédure provisoires demeurent accessibles pour toutes les demandes déposées auprès de la Commission avant le 1^{er} janvier 2015.
- En décembre 2014, un avis aux avocats a été publié dans les *Ontario Reports* pour annoncer les modifications qui seraient apportées aux Règles de pratique et de procédure et inviter les parties intéressées à accéder aux documents sur le site Web de la Commission.

Gouvernance

- La *Loi de 2009 sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux* (LRGTDNT) vise à ce que les tribunaux agissent davantage de façon efficiente et transparente, tout en étant indépendants dans leur prise de décisions. Conformément aux dispositions de la LRGTDNT, la CRPEM a préparé tous les documents de responsabilisation et de gouvernance nécessaires, lesquels ont été approuvés par le ministre et publiés sur le site Web de la CRPEM.

RENDEMENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Rendement opérationnel

La CRPEM est un tribunal décisionnel indépendant qui tient des audiences concernant les différends entre les médecins de l'Ontario et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements, et rend des décisions à cet égard. Les informations suivantes reflètent les activités liées aux appels de la CRPEM depuis sa création en 2010.

Résumé des dossiers	1 ^{er} avr. 2010 – 31 mars 2011	1 ^{er} avr. 2011 – 31 mars 2012	1 ^{er} avr. 2012 – 31 mars 2013	1 ^{er} avr. 2013 – 31 mars 2014	1 ^{er} avr. 2014 – 31 mars 2015
Nombre de dossiers actifs en début de période	0	4	2	6	5
Nouveaux appels reçus	9	5	9	7	53
Nombre total de dossiers	9	9	11	13	58
Nombre total de causes résolues	5	7	5	8	33
Nombre de dossiers actifs en fin de période	4	2	6	5	25

Bien que la Commission ait géré des appels depuis sa création en 2010, elle n'a tenu sa première audience que durant l'exercice 2012-2013. Cette année, la Commission a connu une augmentation importante du nombre de demandes d'appel. La plupart sont le fruit de demandes effectuées par un seul médecin relativement à des services offerts à de nombreux clients. Ce facteur a donné lieu à un grand nombre de conférences préparatoires à l'audience. Chaque nouvelle demande d'appel entraîne l'ajout d'un dossier aux « Nouveaux appels reçus » du tableau présenté ci-dessus. Comme le montre le tableau ci-dessous, lorsqu'un certain nombre de cas sont traités dans le cadre d'une seule conférence préparatoire téléphonique, chacun d'entre eux est considéré comme une « conférence préparatoire tenue ».

Résumé des dossiers	1 ^{er} avr. 2010 – 31 mars 2011	1 ^{er} avr. 2011 – 31 mars 2012	1 ^{er} avr. 2012 – 31 mars 2013	1 ^{er} avr. 2013 – 31 mars 2014	1 ^{er} avr. 2014 – 31 mars 2015
Conférences préparatoires tenues	1	18	22	16	93
Requêtes entendues	0	0	1	0	0
Audiences tenues	0	0	1	0	0
Décisions rendues	0	0	1	1	0

Rendement financier

Description	1 ^{er} avr. 2010 – 31 mars 2011	1 ^{er} avr. 2011 – 31 mars 2012	1 ^{er} avr. 2012 – 31 mars 2013	1 ^{er} avr. 2013 – 31 mars 2014	1 ^{er} avr. 2014 – 31 mars 2015
Indemnités journalières					
Participation aux procédures	0	0	5 459	3 638	0
Préparation aux procédures	0	0	2 383	2 064	0
Rédaction de décisions	0	0	982	982	0
Éducation, administration et temps de déplacement	32 559	2 888	11 013	9 240	16 465
Autres dépenses					
Procès-verbaux et transcriptions des causes	0	0	731	1 738	0
Services juridiques	25 681	4 320	26 334	15 092	34 900
Communications	434	1 868	6 566	1 724	4 006
Déplacements	2 295	0	1 679	515	2 315
TOTAL	60 969 \$	9 076 \$	55 147 \$	34 993 \$	57 686 \$

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS AU
31 MARS 2015**

Commission de révision des paiements effectués aux médecins – Membres médecins au 31 mars 2015				
Nom	Ville	Profession	Début du mandat	Fin de mandat
Beaton, Melanie	London	Médecine interne, gastroentérologie	2010-04-28	2015-04-27*
Bested, Alison	Toronto	Hématologie clinique	2010-04-28	2015-04-27*
Blunt, Marie Elizabeth	Sarnia	Obstétrique et gynécologie	2010-04-28	2015-04-27*
Bridgeo, David	Windsor	Médecine familiale	2010-04-28	2015-04-27*
Davidson, John	Kingston	Chirurgie plastique	2010-04-28	2015-04-27*
Goldberg, Ronn	Thornhill	Radiologie diagnostique	2010-04-28	2015-04-27*
Gupta, Samir	Toronto	Dermatologie	2010-04-28	2015-04-27*
Hector, Ian	Thornbury	Psychiatrie	2010-04-28	2015-04-27*
Kao, Shawn	Etobicoke	Médecine pédiatrique	2010-04-28	2015-04-27*
Lane, Robert	Newcastle	Chirurgie générale	2012-07-18	2017-07-17*
Lau, Helena	Oakville	Gastroentérologie	2010-04-28	2015-04-27*
Male, Ross	Paris	Médecine familiale	2010-04-28	2015-04-27*
Mitchell, Marianna	Whitby	Médecine pédiatrique	2010-04-28	2015-04-27*
Mohammad, Naveed	Mississauga	Médecine d'urgence, traumatisme	2010-04-28	2015-04-27*
Naassan, Anthony	Pickering	Hématologie et oncologie	2014-10-22	2016-10-21
Nicolle, Michael	London	Médecine neuromusculaire et électrodiagnostic	2010-04-28	2015-04-27*
Nijhawan, Navdeep	Richmond Hill	Ophtalmologie	2013-01-09	2018-01-08*
O'Brien, Simon	Kingston	Psychiatrie	2010-04-28	2015-04-27*
Rao, Vivek	Toronto	Chirurgie cardio-thoracique	2010-04-28	2015-04-27*
Smith, Kevin	Toronto	Anesthésiologie	2012-08-29	2014-08-28
Waddell, James	Toronto	Chirurgie orthopédique	2010-04-28	2015-04-27*
Commission de révision des paiements effectués aux médecins – Membres du public au 31 mars 2015				
Balitsky, Tammy	Toronto	Service social	2010-04-28	2015-04-27*
Boltman, Marilyn	Toronto	Service de consultation en service social	2010-04-28	2015-04-27*

Craig, Suzanne	Markham	Droit	2014-04-30	2016-04-29
Egerton, Catherine	London	Gestion de comptes financiers	2010-04-28	2015-04-27*
Ferguson, Nancy	Toronto	Droit	2013-01-09	2018-01-08*
Forsythe, Wendy	Inverary	Arbitrage	2014-11-19	2016-11-18
Goldstein, Sandra	Ottawa	Règlement extrajudiciaire des différends	2010-04-28	2015-04-27*
Gumienny, Jacqueline	Kingston	Droit	2010-04-28	2015-04-27*

*Les dates de fin de mandat marquées d'un * indiquent qu'un membre a été renommé conformément à la dérogation de la LRGTDT.*

PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2015

Membre du personnel	Poste
Sara van der Vliet	Registrateure
Sandra Evora	Registrateure adjointe
Anna Dunscombe	Attachée de direction et chercheuse
Natalya Demyanenko	Coordonnatrice de la gestion des cas
Alpha Abera	Agente de gestion des cas (bilingue)
Maureen Baker	Agente de gestion des cas
Margaret Bolinas	Agente de gestion des cas
Sofiea Choudhary	Agente de gestion des cas
Andrew Clifford	Agent de gestion des cas
Kate Franklin	Agente de gestion des cas
Glenn Sequeira	Agent de gestion des cas
Shanti Persaud	Coordonnatrice des services administratifs
Ann Ing	Adjointe administrative
Samantha Nero	Adjointe administrative
Mathanan Kailas	Cadre supérieur de la technologie et des systèmes
Ketan Patel	Analyste-programmeur de systèmes
Aldeen Watin	Analyste-programmeur de systèmes